

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation des comptes et compte rendu Moral 17-06-2025 – 14H

L'Assemblée générale s'est tenue en présentiel et en visioconférence à La Maison de la Vie
Associative – 55 Rue André Marie Ampère – Salon de Provence.

Participants

En présentiel :

Dr BLANC PARDIGON Michèle	Présidente	1 voix	InterCAMSP
---------------------------	------------	--------	------------

Personnel InterCAMSP présents :

Mme LAMOTTE Aurore	Directrice – rédactrice finale du CR
Mme JEGOU Anne	Responsable Administrative – Co-rédactrice de notes du CR
Mme TRICON Sophie	Secrétaire Pôle Formation – Rédactrice de notes du CR
Mme DECROIX Lucie	Formatrice
Mme LAURENS Flora	Chargée de communication – CDD en alternance
Mme ZELINSKA Tétiana	Testeuse de logiciel Orgamédi
Mme LUCARELLI Adeline	Chargée de mission
Mme GRUNENWALD Marie	Interne Santé Publique
M MAROSELLI Alexandre	Formateur
M HUPPERT Kévin	Développeur
M VALETTE Stéphane	Technicien support OrgaMédi
M REDMANN Goran	Technicien support / réseau – CDD en alternance

Intervenants présents :

Mme LECOMTE Martine	Expert-Comptable – GECIA - Pelissanne
M RECH Gérald	Commissaire aux comptes – Charles Audit et Conseils - Salon

Membres adhérents/Administrateurs InterCAMSP :

Mme BARRET Delphine	Trésorière InterCAMSP	3 voix	Directrice	CAMSP Manosque et PCO - ARI
M DUBOIS Yvon	Vice-Président secrétaire - Pédopsychiatre	1 voix		En distanciel

Membres adhérents présents :

M DUFFAIT Vincent	2 voix	Cadre de santé UGECAM	UGECAM PACA CORSE
-------------------	--------	-----------------------	-------------------

En distanciel Membres adhérents

M LEMAITRE Florent	4 voix	Directeur Général	Association Gaston Mialaret
Mme POIRIER Céline	1 voix	AMA	CAMSP DREUX
Mme BOUCHER Sawzan	1 voix	Directrice Pôle petite enfance	Association HARPEGES
Mme RAOUX Danielle	2 voix	Pédopsychiatre	CAMSP SALON DE PROVENCE

Les votes par correspondance des Membres adhérents ont été anonymisés et ont été réalisé via l'outil de formulaire FORM.

Membres adhérents/Administrateurs/Personnel absents excusés :

Mme DAHRI-MOBAREK Farida - Cadre de santé puéricultrice – CAMSP ORLEANS	Absente excusée
Mme CENTOFANTI Céline – Administratrice – Directrice PEP2A	Absente excusée
Mme BERTAZZONI Cathy – Administratrice – Cadre / Coordinateur CAMSP BASTIA - Retraitée	Absente excusée
Mme KRISANAZ Alexia – Directrice Générale – CAMSP GRASSE	Absente excusée
M ROUSSEL Michel – Comité de pilotage des JAT	Absent excusé

En vertu de l'article 15, alinéa 6, des statuts de l'Association, l'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées.

TOTAL VOIX EXPRIMEES = 27

Mme le Docteur BLANC PARDIGON remercie les participants et rappelle l'ordre du jour.

- Rapport moral (cf. annexe) par Mme Aurore LAMOTTE, Directrice.
- Rapport financier (cf. annexe) par Mme Martine LECOMTE, Expert-comptable.
- Rapport du Commissaire aux comptes (cf. annexe), par M Gérard RECH.
- Candidature (cf. annexe) au poste d'administrateurs Mme KRISANAZ Alexia CAMSP de GRASSE et M LEMAITRE Florent de l'Association Gaston Mialaret
- Questions diverses...

Ouverture de l'Assemblée Générale par Mme le Dr Michèle BLANC PARDIGON à 14h00.

Madame Michèle BLANC-PARDIGON, Présidente de l'association, a ouvert la séance en saluant le travail accompli par l'équipe en 2024, une année qualifiée d'intense. Elle a rappelé que l'association poursuivait ses missions, avec notamment le développement d'un logiciel métier et du Dossier Unique Informatisé (DUI), entré dans sa deuxième année de mise en œuvre. Elle a également souligné l'augmentation du nombre d'adhérents et remercié les deux candidats se présentant pour intégrer le Conseil d'Administration en tant qu'administrateurs.

Mme la Présidente signale que l'ensemble des documents correspondants à cet ordre du jour ont été envoyés par courriel, à chacun des membres à l'occasion de l'envoi des convocations. De plus, les dits-documents sont déposés, comme chaque année sur le site de l'Association, accès membres. Un vote en ligne a été établi.

Madame Aurore LAMOTTE, directrice de l'Association, prend la parole pour présenter le rapport moral 2024, en soulignant que la réunion se déroule en présentiel et en Visio-conférence. Elle a rappelé que l'année 2023 marquait les 30 ans d'InterCAMSP.

Le bureau de l'association n'a pas connu de changement en 2024, mais deux nouvelles candidatures ont été enregistrées pour rejoindre le Conseil d'Administration en 2025.

L'équipe des salariés comptait 10 personnes en 2024, pour un total de 7,60 ETP au 31 décembre. Le pôle informatique a été particulièrement touché par un fort turn-over, ce qui a entraîné des difficultés dans l'organisation du travail, un retard dans les recrutements, et une perte de temps significative. L'arrivée de Goran REDMANN, en tant que technicien support/réseau, a permis de renforcer le pôle informatique tant sur la gestion du parc que du traitement des tickets support. Il a su faire preuve de solidarité.

Un remerciement appuyé a été adressé à l'ensemble des salariés pour leur investissement, leur implication et leur gestion des missions supplémentaires qui leur ont été attribuées.

Le nombre d'établissements adhérents a fortement augmenté, passant de 212 en 2023 à 265 en 2024, d'où une hausse des interventions techniques et des tickets supports, passant de 2750 en 2023 à 3208 en 2024.

De plus, l'année a été marquée par un fort dynamisme. Parmi les moments clés :

- La Journée Annuelle Transversale (JAT) s'est tenue à Manosque, le 27 septembre. Aurore Lamotte adresse ses remerciements à Madame Delphine Barret pour son accueil et l'ensemble de l'équipe pour la gestion logistique.
- Le pôle communication, grâce notamment à l'utilisation de l'outil Wooclap (pilote par Flora), a accru la visibilité de l'association sur les réseaux sociaux.
- Le pôle formation a assuré 52 sessions de formation, dont 27 modules "PERFECTIONNEMENT" à visée personnalisée.

Aurore LAMOTTE insiste sur le fait qu'il est important de solliciter InterCAMSP pour former les différents professionnels des structures. La formation en interne entre utilisateurs engendre des cumuls d'erreurs. Des mauvaises habitudes sont prises et entraînent des répercussions sur les rapports d'activité, d'où l'intérêt de faire une étude des besoins. Même si les équipes se sentent à l'aise avec les outils informatiques, il est toujours plus judicieux de faire intervenir nos formateurs. De plus, les formations cliniques délivrées par des formateurs externes ont abordé les thématiques de l'obésité, de l'approche O'PASSO et des troubles sensoriels. Des sessions en management ont également été proposées.

- Le pôle informatique est resté actif tout au long de l'année, y compris durant l'été, même si une baisse de participation a été notée en août. Celui-ci a rencontré des problèmes de stabilité, ce qui a nécessité une réorganisation. Les missions du DSI ont été dispatchées à l'ensemble de l'équipe.
- Le pôle développement, représenté par Kévin, poursuit en 2025 sa collaboration avec les informaticiens externes engagés sur le projet 2024, notamment sur les volets liés à la sécurité, nécessitant le maintien des efforts de développement et une augmentation des moyens humains.
- L'année 2025 est annoncée comme une année charnière. Les projets engagés se poursuivront, notamment dans le cadre de la vague 2 du dispositif SEGUR. La révision stratégique du montant des cotisations est prévue pour 2026. L'association souhaite renforcer la sécurité des données, continuer à proposer des formations, et mener des

actions en lien avec la VEO, l'approche O'PASSO, et la diététique (avec participation gratuite de parents).

Madame BLANC-PARDIGON informe les adhérents de l'arrivée d'un interne en santé publique qui est chargé de récolter les données des différentes structures PACA pour l'étude des tableaux de bord CNSA.

Madame le Docteur Michèle BLANC-PARDIGON procède au vote du rapport moral 2024 qui est accepté à l'unanimité.

Madame Michèle BLANC-PARDIGON remercie Madame Aurore LAMOTTE d'avoir fait lecture du rapport moral 2024 et d'avoir appuyé sur les points importants. Madame Delphine BARRET donne la parole à Martine LECONTE, expert-comptable du cabinet GECIA à Pélissanne, afin d'exposer un rapport synthétique des principales caractéristiques financières de l'exercice 2024 de l'association.

Martine LECONTE a présenté une analyse récapitulative des comptes de l'association. Le total des produits s'élève à 964 856 € pour l'année 2024, contre 1 047 567 € en 2023.

Les prestations de service et de formations sont de 357 282 € contre 111 139 € en 2023.

Les dotations ARS et les subventions se sont élevées à 305 127 € en 2024 contre 586 744 € en 2023.

Les cotisations représentent 273 289 € en 2024 contre 286 605 € en 2023. Le budget de fonctionnement global de l'association est de 935 698 € contre 918 870 € en 2023.

Les variations de charges de fonctionnement (sous-traitance informatique, achats, prestations externes) sont maîtrisées depuis 2023 et s'élèvent à 160 000 € en 2024.

Madame LECONTE met en évidence une progression des charges de fonctionnement, imputable à une intensification de l'activité, notamment en raison de la fréquence accrue des déplacements des formateurs. Elle observe également une légère revalorisation du loyer, ainsi qu'une hausse des charges salariales, conséquence des mouvements de personnel (recrutements et départs), entraînant une incidence sur le montant de la taxe sur les salaires.

Des investissements importants (logiciel) sont prévus en 2025, avec des dépenses conséquentes afin d'éviter de payer un impôt des sociétés (IS) trop important.

Elle ajoute que notre dette financière va s'atténuer car les prêts contractés à la Société Générale arrivent à échéance.

L'association a retrouvé une activité stable, soutenue par un fonds de roulement désormais équilibré, garantissant sa pérennité et sa capacité à mener à bien ses missions.

La parole est donnée à Monsieur Gérard RECH, commissaire aux comptes, qui rappelle ses missions. Monsieur RECH est revenu sur les années 2023-2024 comme une période de transition importante pour l'association, qui a engagé un virage stratégique. L'enjeu principal est de pérenniser le modèle économique sur plusieurs années et de sécuriser les actions entreprises. Des interrogations sont soulevées quant à la place de la formation, à la réponse aux besoins du terrain, et à la manière de valider les projets pilotes pour passer à des phases de développement plus abouties. Comment va s'organiser la politique « va vers quoi » dans les prochaines années ?

Des réflexions sont en cours sur l'intégration de l'intelligence artificielle (IA). Plusieurs associations partenaires s'interrogent également sur ce sujet, en lien avec les appels à projets SEGUR. Madame Delphine BARRET et Monsieur Florent LEMAÎTRE s'interrogent sur la place de l'IA dans le secteur médico-social.

Comment l'association va évoluer ? va se sécuriser ? quelles évolutions des différents pôles ? est-ce que la formation suffira ? quelle vision générale ? beaucoup d'interrogations sur l'avenir...

Le modèle libéral n'apparaît pas viable pour l'association, et les orientations stratégiques doivent être alignées avec les évolutions du secteur médico-social, notamment autour du polyhandicap et de la paralysie cérébrale, comme le note Monsieur Vincent DUFFAIT.

Monsieur Gérard RECH clôture son intervention et certifie que les comptes respectent les trois aspects juridiques obligatoires :

- **Leur régularité vis-à-vis de la loi ;**
- **Leur sincérité ;**
- **Leur exhaustivité quant au reflet de l'activité déployée par l'Association.**

Monsieur LEMAITRE reprend la parole et s'interroge : « *Quelle projection pouvons-nous réellement faire pour avoir un rythme de croisière ?* » Une question soulevée quant à la durabilité du modèle économique associatif.

Madame Delphine BARRET nous précise qu'il y a peu de visibilités sur les politiques publiques.

Avant de procéder aux votes, Madame Michèle BLANC PARDIGON insiste sur l'obligation de mettre en place la messagerie sécurisée de santé (MSS). Elle souligne également l'importance de renseigner les données dans le logiciel, même lorsqu'elles ne sont pas obligatoires, afin de pouvoir transmettre un tableau de bord à la CNSA, cet outil servant au recueil des données.

Mme le Docteur BLANC PARDIGON procède au vote du rapport financier qui est accepté à l'unanimité.

Mme Aurore LAMOTTE donne la parole à Madame BOUCHER, qui représente Madame KRISANAZ laquelle postule en tant que candidate au poste d'administrateur du conseil d'administration de l'association. En effet, Madame KRISANAZ a été retenue par un autre engagement (150 ans du CAMSP de GRASSE).

Madame la présidente procède au vote de sa candidature et celle-ci est validée à l'unanimité. Madame BOUCHER remercie l'ensemble des personnes présentes.

Monsieur LEMAITRE se présente ensuite en tant que candidat au poste d'administrateur du conseil d'administration de l'association. Il évoque son parcours professionnel et ses motivations quant à son éventuelle prise de poste au sein de l'association. Il a exprimé son intérêt pour le projet de l'association, qu'il trouve porteur de sens. Il a souligné son expérience dans le développement informatique et son attachement aux valeurs associatives.

Madame la présidente procède au vote de sa candidature et celle-ci est validée à l'unanimité. Monsieur LEMAITRE remercie l'ensemble des personnes présentes.

Madame BLANC PARDIGON et Madame LAMOTTE ont remercié l'ensemble de l'équipe pour leur engagement durant une année 2024 complexe mais marquée par la solidarité, la réorganisation, et de réelles réussites. Elles ont souligné l'importance d'une implication collective.

CONCLUSION

2024 fut une année complexe en termes de maîtrise de la temporalité des projets. En effet, sur cette période, les nouveaux salariés ont réussi à consolider leurs acquis sans encombre et à concrétiser des projets planifiés.

Après les vacances estivales, nous avons eu besoin de temps pour nous réorganiser, une charge de travail considérable a été dispatchée. Toutefois, ces événements ont rassemblé l'ensemble des salariés de l'association qui ont fait preuve d'un soutien mutuel global, sur tous les pôles. Chacun a fait preuve de professionnalisme en assurant une communication et un maintien d'une bonne ambiance au sein du groupe. Nous en sommes ressortis fort et avons complètement réorganisé les missions de chacun, les fiches de postes et nous arrivons désormais à nous projeter de manière plus sereine vers l'avenir.

Le pôle formation proposera de nouveaux formats de sessions à la carte, de courtes durées en fonction des besoins exprimés. Des webinaires seront organisés afin d'assurer la compréhension pour les utilisateurs. Nous proposerons aux adhérents qui le souhaitent d'être porteur d'un module inter établissement hors PACA si leur logistique le permet afin de favoriser davantage la communauté de pratique commune.

Concernant le pôle communication, des actions en faveur des familles et des professionnels seront mises en place comme la création d'une page Instagram sous forme de pictogrammes accessibles. Les professionnels auront la possibilité de les retrouver au format PDF pour affichage ou création de book à thème.

La veille assurée par la Directrice sera davantage mise en exergue par le biais des canaux de communication et systématiquement intégrée dans OrgaMédi. Notre interne en santé publique travaillera sur les études épidémiologiques portant sur des sujets transmis par les tutelles notamment la prise en charge des enfants avec trisomie 21, la poursuite des parcours de soins post CAMSP et bien évidemment le tableau de bord CNSA PACA.

L'animation territoriale continuera d'être assurée par la direction et de nouveaux partenariats prévus en 2024 seront formalisés en 2025.

Nous prévoyons également une révision stratégique du coût de la cotisation annuelle, une annonce sera effective au 3ème trimestre 2025, ceci en adéquation avec les impératifs formels mentionnés plus haut. Nous remercions particulièrement toutes les personnes physiques et morales qui contribuent au quotidien quant à l'apport de leur expertise et le partage de l'information aux professionnels.

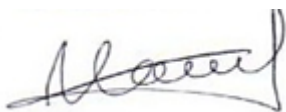
Merci aux adhérents d'InterCAMSP d'avoir fait de nous une véritable association ressources du secteur médicosocial, raison pour laquelle notre démarche qualité reste et restera continue dans l'optique d'être toujours au plus près de vos besoins de manière transversale avec vos partenaires.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16H00.

Pour faire valoir ce que de droit.

*Fait à Salon de Provence,
Le 25/06/ 2025*

Dr Michèle BLANC PARDIGON,
Présidente InterCAMSP

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Blanc Pardigon", written over a light blue horizontal line.

Mme Aurore LAMOTTE,
Directrice InterCAMSP

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Lamotte", written over a light blue horizontal line.